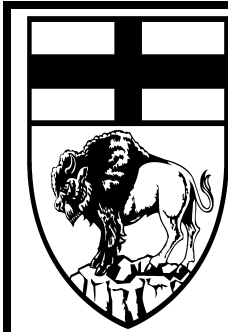


Mardi 29 novembre 2005



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 21

ET AVIS

QUATRIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

Motion de M. GERRARD

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les services de santé et la Loi sur l'assurance-maladie/The Health Services Amendment and Health Services Insurance Amendment Act*

(M. PENNER — 4 min) (reporté)

(M. JHA — 3 min)

Motion de M^{me} ROWAT

(N° 201) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (droit de visite des grands-parents)/The Child and Family Services Amendment Act (Grandparent Access)*

(vote consigné — reporté)

Motion de M^{me} MITCHELSON

(N° 200) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

(M^{me} BRICK) (reporté)

Motion de M. GERRARD

(N° 202) — *Loi du bon samaritain/The Good Samaritan Act*

(M. SCHELLENBERG) (reporté)

(M. ROCAN — 3 min)

DEUXIÈME LECTURE — PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC

M^{me} KORZENIOWSKI

(N^o 204) — *Loi sur l'immunité du bon samaritain/The Good Samaritan Protection Act*
(imprimé)

M. LAMOUREUX

(N^o 206) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools (prévention de l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale)/The Liquor Control Amendment Act (Fetal Alcohol Spectrum Disorder Prevention)*

(imprimé)

PROPOSITIONS

M. DEWAR — Stratégie manitobaine contre le diabète

3. Attendu :

qu'en 2001, le nombre total de Manitobains diabétiques a dépassé 63 000 et que plus de 6 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année;

que les personnes âgées au Manitoba sont plus touchées par le diabète que le reste de la population et que ceci contribuera à l'augmentation du nombre de personnes qui souffrent du diabète de type 2;

que le taux d'Autochtones qui souffrent du diabète de type 2 a atteint des niveaux épidémiques, soit environ quatre fois plus que l'ensemble des Manitobains, et que, dans certaines régions, un Autochtone sur deux âgé de 50 ans et plus a le diabète de type 2;

que le gouvernement néo-démocrate a reconnu les effets dévastateurs du diabète sur de nombreuses communautés, surtout chez les Autochtones et les personnes âgées, ainsi que les problèmes qu'il cause au système de soins de santé;

que le gouvernement néo-démocrate a reconnu la nature chronique du diabète et la nécessité d'élaborer une approche saine et intégrée afin de prévenir, de combattre et de contrôler le diabète correctement;

que la Stratégie manitobaine contre le diabète chapeaute le Regional Diabetes Program Framework, le Renal Health Outreach Program, le Manitoba First Nations Diabetes Committee et l'Initiative de la prévention des maladies chroniques;

que les gouvernements provincial et fédéral ont alloué des nouveaux fonds, d'une valeur de 6 millions de dollars, afin de combattre les maladies chroniques au Manitoba et d'appuyer les projets existants des ministères de la Santé et de la Vie saine qui sont axées sur la détection précoce, l'évolution des maladies et de meilleurs résultats pour la santé;

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à envisager de continuer de mettre en œuvre la Stratégie manitobaine contre le diabète en poursuivant son travail avec le gouvernement fédéral et les groupes communautaires afin de combattre d'une manière concertée la propagation du diabète;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement à considérer de maintenir son appui à la sensibilisation en matière de santé et de prévention du diabète dans la province dans le cadre de son vaste projet de prévention de la maladie.

PROPOSITIONS — DÉBAT

2. M^{me} STEFANSON — Maladie pulmonaire obstructive chronique
(M. MARTINDALE — 8 min — Il reste 123 minutes.)
-

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* ASHTON

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur les droits d'utilisation de l'eau/The Water Rights Amendment Act*

M^{me} TAILLIEU

(N^o 207) — *Loi sur la protection des renseignements personnels et la prévention du vol d'identité/The Personal Information Protection and Identity Theft Prevention Act*

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

M. GOERTZEN

M^{me} ROWAT

M. LAMOUREUX

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR (suite)

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 7) — *Loi sur le règlement des différends portant sur le champ d'exercice des architectes et des ingénieurs (modification de diverses dispositions législatives)/The Architects and Engineers Scope of Practice Dispute Settlement Act (Various Acts Amended)*
(amendement [3] — M. GERRARD)

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les détectives privés et les gardiens de sécurité/The Private Investigators and Security Guards Amendment Act*

M. le ministre MACKINTOSH

(N^o 3) — *Loi sur l'exécution des jugements canadiens/The Enforcement of Canadian Judgments Act*

M. le ministre SMITH

(N^o 8) — *Loi modifiant la Loi sur le temps réglementaire/The Official Time Amendment Act*

M. le ministre SMITH

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur la Corporation du Centre des congrès/The Convention Centre Corporation Amendment Act*

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

Motion de M. le ministre STRUTHERS

(N^o 4) — *Loi modifiant la Loi sur la manutention et le transport des marchandises dangereuses/The Dangerous Goods Handling and Transportation Amendment Act*
(M. DYCK)

Motion de M. le ministre CHOMIAK

(N^o 11) — *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver/The Winter Heating Cost Control Act*
(M. DERKACH) (reporté)

Motion de M. le *ministre* LEMIEUX

(N° 12) — *Loi modifiant la Loi sur la voirie et le transport/The Highways and Transportation Amendment Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* ASHTON

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur les districts de conservation/The Conservation Districts Amendment Act*

(ouvert)

Motion de M. le *ministre* SMITH

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les mesures d'urgence/The Emergency Measures Amendment Act*

(M. DYCK) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur les corporations/The Corporations Amendment Act*

(M. FAURSCHOU) (reporté)

Motion de M. le *ministre* SELINGER

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

(M. DYCK) (reporté)

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N° 18) — *Loi modifiant le Code de la route (contre-mesures visant les personnes ayant conduit avec les facultés affaiblies et d'autres contrevenants)/The Highway Traffic Amendment Act (Countermeasures Against Impaired Drivers and Other Offenders)*

(imprimé)